

GENDARMERIE
Auditorat Militaire
Détachement Judiciaire
Equipe d'Enquête
Judiciaire
KIGALI (Rwanda)



732

Ce jourd'hui un janvier
mil neuf cent nonante cinq , à 12.20 heures

PV N° : Rwanda 14

Nous soussigné(s) **ARTIGES Guy**, Adjt, OPJ
de gendarmerie

EN CAUSE DE :

X.....

en résidence à **KIGALI** (Rwanda), Dét Jud , en tenue civile, membres de l'Equipe d'Enquête Judiciaire, rapportons nous être rendu à **RWANKUBA** (Rwanda) au nord du **lac MUHAZI**. Nous y avons rencontré le nommé :

G A S H O K E Jacques

né en 1937
nationalité Rwandaise
dlié à **RWANKUBA** (Rwanda)

DU CHEF DE :

Assassinats

Mr **GASHOKE** a fait sa déclaration en Kyrarwanda et celle-ci nous a été traduite par Mad. **COLLET Jacqueline** (déjà entendu) qui pratique cette langue.

OBJET DU PRESENT :

Audition de **GASHOKE**
Jacques

" Le 06.04.94 je me trouvais à **KANOMBE**, en dessous de la maison communale.

Vers 20.30 hrs, j'étais dehors et j'ai vu arriver l'avion du Président.

J'ai vu passes un point lumineux qui a frolé la queue de l'avion. Ce point lumineux a continué son chemin. La couleur de ce point était rougeatre.

Un deuxième point suivait, très proche et celui-là a touché l'avion et j'ai eu l'impression que c'était dans le flanc. L'avion a immédiatement explosé. Il m'a semblé que l'avion était très de moi lorsqu'il a été touché. L'avion avait passé la colline (**RUNUONZA**) lorsqu'il a été touché. La distance entre les deux points lumineux était d'environ 50 mètres.

Moi je me trouvais dans l'axe de la piste et pour moi les points lumineux venaient de la direction de la colline de **MASAKA**.

Je sais que les militaires du camp de **KANOMBE** ont commencé à tirer immédiatement après la chute de l'avion. C'est mon beau-fils **MURAZIMANA Amalet**, para à **KANOMBE** qui m'a dit très peu de temps après la chute de l'avion que je ne devais plus sortir de chez moi parce qu'ils allaient commencer à " travailler ". Chez eux cela veut dire " tuer " Je me suis caché et j'ai vu les interahamwes et le garde présidentiel commencer à tuer. C'était la garde présidentiel qui commençait à tuer les hommes avec leurs fusils et les interahamwes terminaient les femmes et les enfants à la machette.

Rédigé à la suite du
dossier N° 02.02545/94 Cab8
id.: 21.04.94
émanant de Monsieur
l'Auditeur Militaire à
BRUXELLES.

(Sé.) VER ELST - REUL

Substitut

Je ne sais pas combien ils ont tué de gens mais j'ai entendu qu'il en a eu beaucoup tout autour de **KANOMBE**, de **KABUGA** et de **MASAKA**. Toute la nuit ils n'ont fait que cela. Ils avaient des voitures qui déposaient les interahamwes en renfort pour tuer. J'ai pu me sauver car j'habitais chez un membre de la famille **HABYARIMANA** qui était interahamwe et muselman. Il m'avait bien dit que l'on pouvait manger ensemble et que cela ne l'empêchait pas de me tuer lorsque ce serait le moment. Cet interahamwe est parti avec le groupe de la famille **HABYARIMANA**, groupe qui est parti avec les **Français**.

Je me suis caché sur place pendant 32 jours et ce n'est que lorsque le FPR a pris la colline de **KANOMBE** que j'ai pu sortir.

Je ne savais plus marcher à force de rester recroquevillé. J'ai mangé du lait en poudre pour survivre.

A votre demande je reponds que les militaires et les interahamwe n'avaient pas l'air surpris par l'événement de la chute de l'avion. Ils ont commencer à " travailler " directement.

J'avais déjà entendu dans les bars avant l'attentat que les militaires et les interahamwes ne voulaient pas des accords d'ARUSHA. Ils me disaient qu'ils ne voulaient pas vivre avec nous (les Tutsis) et qu'ils allaient nous tuer. Nous nous attendions tous à quelque chose de ce genre. Mon beua-fils **MURAZIMANA** Amalet était caporal et il est actuellement au camp **GAKO** en attendant de rejoindre l'APR.

(lecture faite, signe dans notre carnet de renseignements)

RENSEIGNEMENTS.

GASHOKE nous a précisé, qu'en ce qui concerne les interahamwes, c'était le colonel **BAGASORA** qui constituait les groupes et qui les inspectait durant la formation (3 mois).

BAGASORA aurait également la réputation d'être un des chefs de l'escadron de la mort.

Dont acte.

